

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 25 ET 26 MARS 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE 2021 DU
LABORATOIRE D'ANALYSES CISMONTE

BUGETTU PRIMITIVU DI U BUGETTU ANNESSU 2021 DI U
LABURATORIU D'ANALISI CISMONTE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le laboratoire d'analyses du Cismonte emploie aujourd'hui 29 personnes, dont 26 sur le site de Bastia Erbaghjolù et 4 sur le site de Corti.

Il comprend quatre secteurs techniques et 1 pôle de formation agroalimentaire (3 secteurs analytiques sur Erbaghjolù et 1 secteur analytique sur Corti).

Il travaille selon deux grands axes :

- La sécurité alimentaire,
- La qualité environnementale.

Ces missions sont essentielles car la santé publique, l'hygiène alimentaire et l'environnement sont des conditions nécessaires à la qualité du cadre de vie. Une crise sanitaire ou alimentaire, un épisode grave de pollution peuvent en effet avoir des conséquences importantes sur une entreprise, une filière d'activité et même un territoire.

Pour prendre les bonnes décisions au bon moment, les responsables publics et privés peuvent s'appuyer sur le Laboratoire d'analyses du Cismonte.

L'ensemble de ses secteurs d'activités, exception faite du secteur Hygiène Publique basé sur le site de Corti (200 m²), a déménagé fin mai 2005 dans un bâtiment neuf de 854 m² situé dans le parc technologique d'Erbaghjolù de Bastia.

Le laboratoire effectue des analyses dans plusieurs domaines et il est accrédité dans tous les secteurs analytiques :

- Le secteur Santé Animale,
- Le secteur Hygiène Alimentaire,
- Le secteur Hygiène Publique,
- Le secteur Chimie Agroalimentaire,
- Le secteur Formation, Conseil, Audit, Accompagnement à la gestion des Risques.

Les actions du Laboratoire Cismonte sont réalisées dans des conditions optimales tant au niveau des installations, du matériel, du personnel, que des exigences du COFRAC.

Ainsi, le laboratoire procède à la réalisation des actions suivantes :

- Le dépistage des maladies animales réglementées (brucellose, leucose et

- fièvre catarrhale) ainsi que d'autres maladies d'élevage (infectieuses et parasitaires) ; diagnostic et prévention des maladies animales et zoonoses ;
- L'analyse de conformité bactériologique des aliments (analyses officielles et autocontrôles) ;

Fixé par la réglementation européenne, le contrôle des aliments se fait à la production, à la transformation, à la distribution et à la restauration. Près de 3 000 échantillons par an sont analysés pour la prévention des risques microbiologiques, chimiques et en parasitologies.

- Les analyses physico-chimiques des produits agroalimentaires et des productions agronomiques,
- Les analyses bactériologiques de l'environnement (eaux, air, surfaces et Legionella),
- Le conseil et la formation des professionnels de l'agroalimentaire à l'hygiène et à la qualité.

1. Les équilibres du budget annexe

Les équilibres pour le budget 2021 sont les suivants :

	Dépenses			Recettes		
	Réelles	Ordres	TOTAL	Réelles	Ordres	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	145 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 088 455,00	145 000,00	2 233 455,00	2 233 455,00	0,00	2 233 455,00
TOTAL	2 233 455,00	145 000,00	2 378 455,00	2 233 455,00	145 000,00	2 378 455,00

Le budget 2021 du laboratoire Cismonte s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 378 455 €, en hausse de + 8,11 % par rapport à 2020 (pour rappel, 2 200 100 €).

Les opérations réelles sont retracées dans les tableaux ci-dessous :

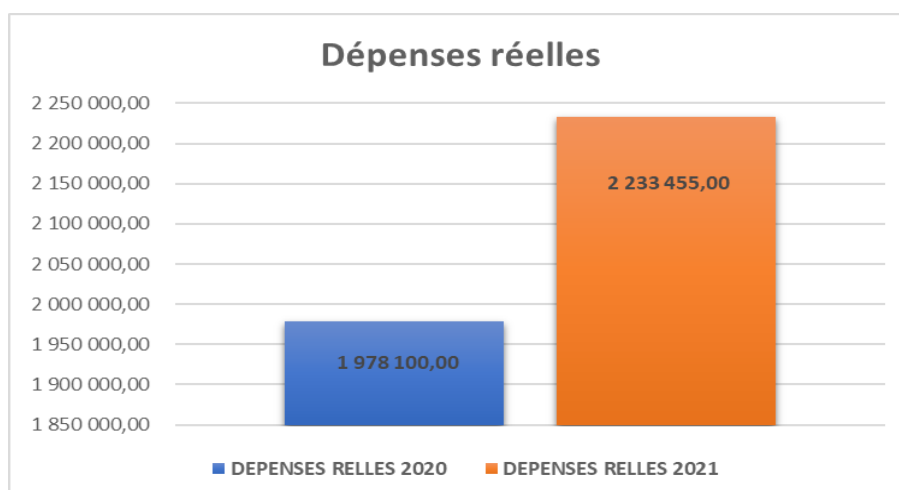
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION
Charges à caractère général (011)	406 100,00	421 546,00	3,80%
Charges de personnel (012)	1 350 000,00	1 666 909,00	23,47%
TOTAL	1 756 100,00	2 088 455,00	18,93%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION
	222 000,00	145 000,00	-34,68%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2020	BP 2021	EVOLUTION
Produits de services (70)	430 000,00	470 000,00	9,30%
Prise en charge déficit budget annexe	1 548 100,00	1 763 455,00	13,91%
	1 978 100,00	2 233 455,00	12,91%

La subvention d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse est inscrite au programme 3214. Elle est d'un montant de 1 763 455 €.

2. Les dépenses réelles

Pour 2021, les dépenses inscrites au budget du laboratoire d'analyses Cismonte sont d'un montant de 2 233 455 €. (Pour rappel BP 2020 : 1 978 100 €)



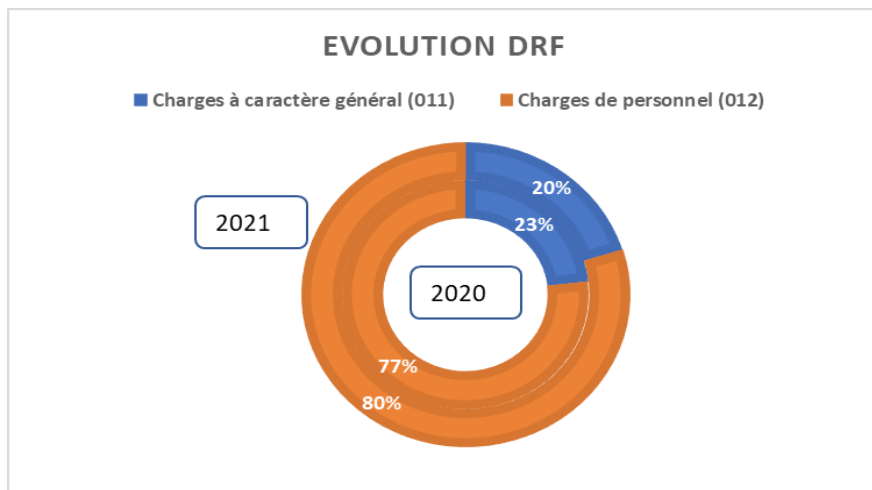
- **Les dépenses réelles de fonctionnement**

Les chapitres utilisés sur ce budget annexe sont le 011 (charges à caractère général) et le 012 (charges de personnel). Les prévisions s'élèvent à 2 088 455 €.

Pour les charges à caractère général, on atteint un montant de 421 546 €, en hausse de + 3,80 % par rapport à 2020 :

- marchés publics (contrats de prestations de service pour les déchets biologiques et chimiques, marché maintenance de matériels de laboratoire, marché produits pharmaceutiques, marché Fourniture consommables, achats de prestations de service (essais inter laboratoire),
- abonnements aux normes obligation COFRAC, redevances annuelles COFRAC (Corte + Bastia) + audit...),
- travaux de maintenance,
- contrats de maintenance des équipements.

Pour les charges de personnel, la prévision est de 1 666 909 €, en hausse de + 23,47 % par rapport à 2020. (Pour rappel 2020 : 1 350 000 €).



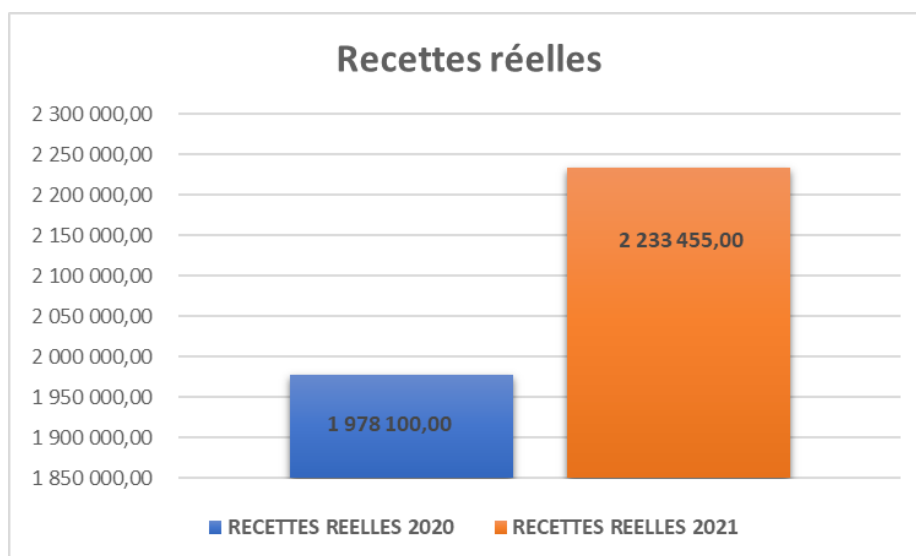
- **Les dépenses réelles d'investissement**

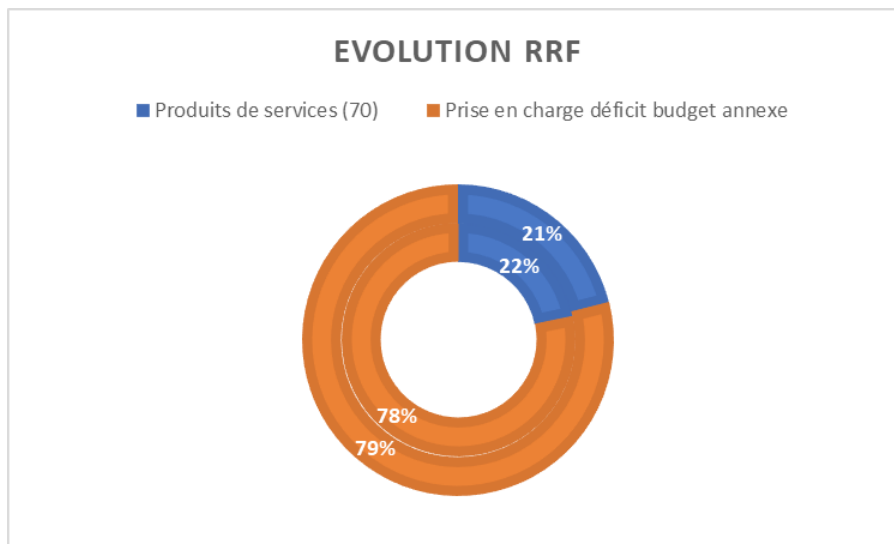
Les ouvertures de crédits pour l'exercice 2021 sont de 145 000 €, destinés à l'acquisition de fournitures et livraison d'un équipement nécessaire à l'installation d'un laboratoire en PCR (biologie moléculaire) en Santé animale.

3. Les recettes réelles

Les recettes réelles pour l'exercice 2021 sont composées uniquement de recettes de fonctionnement pour le laboratoire d'analyses Cismonte. Leur montant est de 2 233 455 €, elles sont composées de :

- 470 000 € en produits des services : 100 000 € de subvention ODARC dans le cadre de l'aide à l'élevage sur les analyses de prophylaxie ovins, caprins et bovine pour 2021, et 370 000 € pour les analyses réalisées.
- 1 763 455 € pour la subvention d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse, en augmentation de 13,9 % par rapport à 2020.





La section d'investissement entièrement financée par le virement de section.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.